

06 fév 2015 -10:01

Ordre du jour du Conseil des ministres du 6 février 2015

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Plan d'action horeca 2015
- Optimisation de la procédure d'asile - possibilité de refus, d'exclusion ou de retrait de la protection internationale en cas de menace pour la société ou la sécurité nationale
- Modifications aux statuts de Belgacom
- Paiement des heures supplémentaires des agents fédéraux pour circonstances imprévisibles
- Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel
- Fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique et de l'Institut des comptes nationaux
- Dispositions diverses en matière d'énergie
- Réforme des droits de greffe
- Prochaine réunion conjointe des gouvernements belge et néerlandais
- Cadre de financement des acteurs de la coopération non gouvernementale
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be